



Vesoul, le 12 Mars 2023,

## **Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de la Haute-Saône,**

Monsieur le Préfet,

Nous, Intersyndicale de Haute-Saône,

vous interpellons publiquement, suite à la gêne occasionnée au bon déroulement des diverses actions que nous avons entrepris depuis le mois de Janvier.

Alors que tous les observateurs soulignent un bon cadrage, un bon encadrement, de toutes les actions jusqu'alors entreprises, nous ne pouvons que déplorer les diverses pressions que vous diligentez à notre égard.

Jusqu'à présent, nous avons largement tenu compte des délais pour les déclarations de manifestation sur la voie publique.

Jusqu'à présent, nous vous avons prévenu bien en amont, parfois jusqu'à une dizaine de jours.

Jusqu'à présent, vous n'avez jugé opportun de nous rencontrer personnellement, mais cela ne détonne pas avec le dédain du Président de la République envers l'intersyndicale nationale.

Pourtant, à chaque fois, vous nous avez notifié diverses modifications à apporter dans des délais on ne peut plus courts (la veille à 17h, voire à 18h50)... ne nous laissant que peu d'initiatives pour nous retourner.

Vous nous avez par ailleurs notifié le 6 mars à 17h, un arrêté d'interdiction de manifestation sur le rond-point de St-Sauveur sans que, pour autant, aucun réel danger de troubles graves n'était vraiment perceptible.

De plus, pour les actions du 7 mars, vos directives ont quasiment rendu impossible l'accès à de très nombreux manifestants à un lieu déclaré (rond-point de Port-sur-Saône), alors que des possibilités sécurisées existaient.

Le 8 mars, à l'occasion de notre rassemblement lié à la journée internationale des Droits des Femmes devant la Préfecture, vous nous avez enjoint, par deux fois, d'enlever la banderole temporaire affichée... sous prétexte qu'aucun véhicule ne pouvait accéder dans la cour.



Pour la petite histoire, Monsieur le Préfet, aucune voiture ne s'est présentée, la rue étant barrée des deux côtés. Par ailleurs, nous pouvons observer que ce cas de figure de véhicules dans la cour de la Préfecture reste rare.

Aucune grave exaction n'a pu être relevée depuis le début du mouvement.  
Si votre rôle est de veiller à la sécurité sur vos territoires, est-ce utile de jeter ainsi de l'huile sur le feu ?

Jusqu'à maintenant, nous, organisations syndicales départementales, unies et motivées comme rarement, avons réussi à contenir une colère qui gronde de plus en plus fort.

En toute responsabilité, nous avons engagé un mouvement puissant, soutenu par plus de 70 % de la population.

Nous continuerons d'exercer nos actions dans le respect de ce droit fondamental qu'est celui de manifester.

Monsieur le Préfet, nous vous demandons simplement de respecter ce droit et de nous respecter...